

COMPTE-RENDU : CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le quatre juillet, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 27 juin 2016 par le Maire, Monsieur Anthony MÉRIQUE.

Monsieur Le Maire a déclaré la séance ouverte.

Présents : Alexandra CABOCEL, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, Frédérique FLEURY, André GARRESSUS, Virginie GARRET, Alfonso HEREDIA, Jean-Pierre JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL.

Procuration : Monsieur Michel BOBILLIER absent excusé, a donné procuration à Madame Christelle DUQUET.

Secrétaire de séance : Monsieur Martial CORDIER

Le PV de la séance du 13 juin 2016 est adopté sans observation.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la décision N°3/2016 concernant la notification de marché au Maître d'œuvre pour les travaux de la salle polyvalente et la convention pour la classe mobile. L'assemblée accepte à l'unanimité.

I Finances :

Décision N°3/2016

Le maire décide de notifier le marché de Maîtrise d'Œuvre, sur avis de la commission appel d'offres, à la SARL Sanzio FERRAROLI pour les travaux de restructuration de la salle polyvalente.

Convention « collège numérique et innovation pédagogique » avec l'Académie de Besançon : délibération N° 13.07

Monsieur Le maire explique que le dossier présenté par l'école primaire de Damprichard a été retenu pour l'acquisition d'une classe mobile. L'Académie de Besançon propose de conventionner pour obtenir une subvention pour contribuer au financement de ce projet. L'exposé du Maire entendu, l'assemblée accepte à l'unanimité de faire la demande de subvention à l'Académie de Besançon et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents relatifs à l'acquisition de la classe mobile.

II Urbanisme :

DPU

La Commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- AC N° 368 - 25 rue du Finage pour une surface de 9 ares 24 à Monsieur Denis HUMBERTCLAUDE.

- AC N° 247 et AC N° 292 - rue du Général De Gaulle pour une contenance respective de 3 ares et 2 ares 83 ca à la SCI DES COMBES représentée par Monsieur et Madame Jean-Marc BOUVIER.

III Périscolaire :

Augmentation des tarifs des tranches du périscolaire au 01/09/2016 : Délibération N°12.07

Vu le décret N° 2013-77 du 24 janvier 2013, article 2 concernant l'organisation des temps scolaires,

Vu la délibération N° 33.06 du 09 juin 2014,

Suite à la consultation du Conseil Général du Doubs de l'organisation scolaire 2014-2015 de l'Académie de Besançon et sur proposition de la Mairie de Damprichard,

Vu la délibération N° 14.06 du 29 juin 2015,

Suite à l'avis de la commission périscolaire réunie le 20 juin 2016, Monsieur Le Maire propose d'augmenter les tarifs de 1% par tranche au 1^{er} septembre 2016 :

Nouveaux tarifs applicables

Matin : de 06h45 à 07h30 : 1.73 € (L'enfant peut apporter une collation le matin)
de 07h30 à 08h30 : 2.26 €

Midi : sans repas : de 11h45 à 12h30 : 1.73 €
de 12h30 à 13h30 : 2.26 €
avec repas : de 11h45 à 13h30 : 7.84 €

Soir : de 15h30 à 16h30 : 2.26 €
de 16h30 à 17h15 : 3.37 € avec goûter
de 17h15 à 18h00 : 1.73 € (Tarifs sous réserve d'augmentation)

L'assemblée accepte à l'unanimité l'augmentation de 1 % sur les tarifs du périscolaire par tranche à partir du 1^{er} septembre 2016.

IV Forêt :

Monsieur Justin MARGUERON donne le résultat de la vente de bois à Levier : 123 m³ vendus à 57.57 euros/m³ à la scierie BROSSARD.

V Voirie :

Monsieur Le Maire informe l'assemblée sur l'état d'avancement des travaux de voirie 2016. La partie de travaux réalisés par le SIAP devant le Bar des Sports est terminée.

Une réunion est fixée vendredi 8 juillet avec Monsieur Jean-Pierre MASSON de l'entreprise VERMOT.

VI INTERCOMMUNALITE :

Feu d'artifices du 13 juillet à Damprichard

Monsieur le Maire donne le déroulement de la manifestation des feux d'artifice du 13 juillet sur la commune.

Extension du périmètre de la CCPM

Anthony MERIQUE explique le projet d'extension de la nouvelle communauté de communes du Pays de Maïche avec la communauté de communes de Saint Hippolyte.

VII AFFAIRES DIVERSES

Réunion périscolaire

Monsieur Jean-Pierre JACOULOT donne le compte-rendu de la réunion de la commission périscolaire du 20/06/2016. Un courrier a été envoyé aux parents des enfants indisciplinés.

Travaux salle polyvalente

Anthony MERIQUE informe l'assemblée que le marché est notifié à l'architecte Sanzio FERRAROLI et qu'une réunion est fixée vendredi 8 juillet à 14 heures à la salle polyvalente pour démarrer les études.

Inauguration de l'aire de jeux

Samedi 2 juillet 2016, l'aire de jeux située derrière la salle polyvalente a été inaugurée. Le crédit agricole de Maïche a remis un chèque de 1 500.00 euros pour participer au financement de cette opération.

Ecole numérique

L'Education Nationale a retenu la demande de subvention réalisée par l'école primaire pour l'achat de tablettes. Les instituteurs souhaitent faire l'acquisition de tableaux numériques supplémentaires. Le financement de cet investissement est en cours de réflexion.

PLU

Le cabinet Initiative a rencontré Monsieur le Maire et ses adjoints pour faire un point sur les zones à urbaniser. Une réunion avec la commission aura lieu le mardi 23 août à 14 heures pour la présentation du projet d'aménagement de développement durable (PADD).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10 minutes.